

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

**COMMUNE D'ESNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Mardi 4 novembre 2014 à 19h00
Administration communale, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 Esneux**

Présents : F. BELLIERE (CLDR), K. BURGEON (Administration communale), D. DEFECHEREUX (CLDR), P. HAMOIR (CLDR), L. IKER (Bourgmestre), P. GEORIS (Echevin), R. MONAMI (CLDR), G. ROTA (CLDR), M. WOILLARD (CLDR)

A. BARTHELEMY (GREOA)

Excusés : P. JEGHERS, A. FROMENT, P. LAMALLE, R. PEETERS

✓ **Introduction**

La Présidente introduit la réunion en expliquant que la thématique de ce jour concerne la mobilité et que cette réunion a pour but de présenter un premier diagnostic actualisé, de dresser un premier bilan de l'ODR et de discuter des actions et des projets à maintenir, modifier ou intégrer dans l'évaluation du PCDR. Afin de préparer utilement la réunion, les agents de développement avaient préalablement transmis aux membres un document de travail.

✓ **Le diagnostic actualisé et le premier bilan**

Aucune remarque n'est émise concernant le diagnostic actualisé.

En ce qui concerne le bilan, un membre s'interroge quant au projet Covoit'stop. Le GREOA explique qu'une enquête de satisfaction a été menée en septembre 2013 auprès des membres. Celle-ci a révélé que peu de piétons étaient inscrits au système et qu'un travail de sensibilisation est essentiel au bon déroulement du projet. Néanmoins, les résultats de l'enquête ont démontré que les piétons pratiquant le Covoit'stop étaient très satisfaits du système. Les résultats de l'enquête sont disponibles sur www.covoitstop.be. Au sujet des arrêts Covoit'stop, la Présidente explique que les emplacements ont été déterminés en collaboration avec le SPW Routes, le TEC et la police locale en fonction de normes de sécurité et d'une analyse territoriale des axes de mobilité.

En outre, une remarque est émise au sujet de la réouverture d'un chemin entre Fontin et Esneux. En réalité, d'autres chemins ont été ré-ouverts au cours des 5 dernières années. Le GREOA est invité à se renseigner auprès du service communal «mobilité» afin de compléter ces données.

✓ Les objectifs

La Présidente rappelle le défi et les objectifs relatifs à la mobilité et invite les membres à exprimer leur avis concernant ces derniers, en vue d'une éventuelle modification en regard du diagnostic actualisé et du bilan.

DEFI : améliorer la mobilité et veiller à la sécurité dans la commune

- Il est suggéré que la justification de l'objectif soit revue, notamment en ce qui concerne la phrase suivante : « des effets sur l'environnement et la santé sont dès lors envisagés ». En effet, bien que l'idée défendue puisse être comprise, cette phrase semble en contradiction avec ce qui est décrit précédemment.
- *Objectif 1 : favoriser la mobilité douce intra-communale*
- *Objectif 2 : développer des solutions alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture*
- *Objectif 3 : créer et améliorer les infrastructures*

✓ Le programme d'actions

La Présidente passe en revue les différents points évoqués dans le programme d'actions du PCDR. Certaines actions sont maintenues par les membres de la CLDR :

- *sur le RAVeL à la sortie de Mery, aménager un passage piéton et placer des plaques incitant à prêter attention aux piétons et aux cyclistes. Une décision aurait déjà été prise en ce sens au sein de la Commission mobilité*
- *éviter que des privés s'approprient de manière illicite les sentiers communaux*
- *penser à l'abaissement de certains trottoirs pour les PMR*
- *paver les trottoirs qui sont en graviers (ex : avenue Neef)*
- *créer des parkings de co-voiturage : un projet existe déjà à Tilff*
- *adhérer à carpoolplaza : l'asbl Taxistop propose aux Communes de développer un portail en ligne de covoiturage pour ses citoyens. Il permet de faire se rencontrer l'offre et la demande des habitants en matière de covoiturage. Toutes les informations peuvent être obtenues sur le site internet www.carpool.be*
- *renforcer la présence de policiers piétons*
- *améliorer la signalisation des zones 30 (marquage au sol plus adéquat, revêtement de couleur, crayons jaunes...)*

Différentes actions sont supprimées à l'unanimité :

- *prévoir des endroits pour les quads et les motos afin d'éviter leur passage dans les bois : il est rappelé que la circulation des quads et des motos est interdite dans les bois. Par ailleurs, un membre précise que la circulation de plus en plus fréquente des vélomoteurs sur le RAVeL représente des désagréments ainsi qu'un danger certain pour les piétons*
- *réparer un escalier pour les piétons se situant entre Amostrenne et le Parc du Mary. Cette action s'inscrit dans la volonté plus large d'entretenir le patrimoine local et les infrastructures de mobilité douce*
- *remédier au fait que certains vélos roulent sur les trottoirs : avenue de la gare, avenue Laboulle...*
- *repenser le système de transport pour les écoles communales ; développer le service de car scolaire. La Commune s'inscrivant dans une politique de suppression des cars scolaires, cette action ne doit pas être maintenue*

- *créer une navette de bus vers la gare d'Angleur où les trains sont plus fréquents* : le 377 dessert déjà très bien la gare d'Angleur avec une fréquence importante
- *déplacer l'arrêt de bus au pied de la rue A.Donnay* : cette proposition mériterait plutôt d'être abordée en commission mobilité
- *créer un deuxième pont au niveau de la Gombe pour une meilleure circulation* : cette action n'est pas pertinente. En outre, les membres s'accordent sur la dangerosité des lieux en raison d'une vitesse excessive des véhicules sur la route menant à la Gombe et ce d'autant plus que de nombreux enfants fréquentent le site
- *améliorer la signalisation du hall omnisport de Tilff* : cette question sera traitée en Commission mobilité. Un membre propose également qu'un éclairage soit mis en place au niveau du hall mais cette proposition n'est pas retenue par l'assemblée
- *mieux signaler la glacière du château de Sainval (il y avait une promenade passant vers cet endroit et allant vers Colonster)* : il s'agit d'un site privé et non pas communal
- *aménager le stationnement rue de Fêchereux*
- *tracer une ligne blanche rue de Poulseur* : ce n'est pas réalisable car la voirie deviendra alors trop large et le stationnement ne sera plus possible

D'autres actions sont adaptées :

- *placement de panneaux excepté circulation locale ou voie sans issue, par exemple pour la rue Heid de Maël et la rue des Messes* : ce quartier serait déjà en circulation locale par contre, il pourrait être intéressant de placer ces panneaux après l'Athénée lorsque l'on arrive à la boucle du RAVeL
- *prévoir plus de pistes cyclables sur les routes notamment sur la partie haute de Cortil*. Il est décidé de formuler la proposition comme suit : « prévoir plus de pistes cyclables le long des routes ». En effet, au niveau de Cortil, il s'agit d'une route Nationale sur laquelle il semble peu envisageable de créer une piste cyclable. Par ailleurs, il semble plus approprié de créer deux espaces distincts sur la voirie : un pour les automobilistes et un pour les vélos, pour peu que les aménagements cyclistes soient réalisés de manière cohérente
- *élargir les trottoirs à Crèvecoeur et intensifier l'éclairage ; les mêmes propositions s'appliquent pour la côte d'Esneux à partir de Crèvecoeur* : des travaux d'élargissement de la voirie ont été réalisés par le SPW, cette action va donc à l'encontre des aménagements réalisés. Il est par contre décidé de formuler une proposition plus vaste : « envisager d'aménager les trottoirs les plus fonctionnels possibles en tenant compte des contraintes des différents lieux à aménager »
- *prévoir l'accès pour les PMR à l'Administration communale d'Esneux* : c'est déjà le cas. Par contre il est suggéré qu'un bureau d'accueil accessible pour les PMR puisse accueillir les différents services dont ils pourraient avoir besoin
- *aménager les abords des écoles (notamment à St Michel vu l'absence de visibilité) : il est décidé de modifier la proposition comme suit « aménager les abords des écoles pour renforcer la sécurité »*
- afin d'éviter de pointer des actions trop spécifiques, les membres ont préféré modifier les intitulés suivants :
 - o *réduire la vitesse à différents endroits* > « trouver des solutions afin d'inciter au respect d'une vitesse adaptée sur les routes communales »
 - o *aménager des passages pour piétons* > « mettre en place une politique qui réfléchisse à l'installation de passages pour piétons aux endroits les plus appropriés »

- *améliorer l'éclairage* > « mettre en place une politique intégrant une réflexion sur l'éclairage des espaces publics, dans le respect de l'environnement »

Enfin de nouvelles actions sont proposées :

- « tenir compte de l'évolution des différents aménagements sur le territoire communal et réfléchir à adapter les aménagements en matière de mobilité »
- « envisager, avec la police, de mettre en place des mesures coercitives pour éviter le stationnement des véhicules sur les trottoirs qui entravent la circulation des piétons »
- « entretenir les chemins régulièrement afin d'assurer un réseau de liaison entre les hameaux (par exemple entretenir le chemin de la rue sous les roches et réhabiliter les escaliers) »

✓ **Les fiches-projets**

Fiche 2.2. Mery, aménagements favorisant les déplacements multimodaux place de la gare et alentours

Les membres marquent leur accord pour maintenir la fiche-projet.

Fiche 2.3. Renforcement du maillage intervillages en faveur d'une mobilité douce et d'un tourisme doux

Ce projet a très bien évolué au cours de l'ODR. Mais la fiche mérite d'être maintenue puisque de nouvelles actions en matière de mobilité intra et intervillages peuvent encore être réalisées.

La réunion se clôture à 20h10.